OFFRE D'EMPLOI POSTE DE DIRECTION DE L'ASSOCIATION MAISON DES COLLINES, ASSOCIATION FAMILLES RURALES

Présentation

La Maison des Collines est une association Familles Rurales loi 1901 créée en 2007. Depuis de nombreuses années la structure ne cesse de se développer afin de répondre au mieux aux besoins et attentes du territoire de la Vallée de la Galaure qui fait partie de la Communauté de Communes Porte de DrômArdèche. Son projet s'est construit avec le soutien de plusieurs partenaires : La CAF, le Département, la M.S.A, les collectivités et l'intercommunalité (la CCPDA).

La Maison des Collines association Familles Rurales ambitionne d'améliorer la qualité de vie des habitants en offrant des services de proximité : animation de la vie sociale, accueil de loisirs, activités péri- et extra-scolaires, chantiers jeune, médiation numérique…

L'association est dirigée par un conseil d'administration de 12 membres et de 10 salariés permanents (7,80 ETP). Son budget de fonctionnement annuel est d'environ 350000/400000 €.

Affiliée au mouvement Familles Rurales depuis sa création, l'association a rejoint le réseau des centres sociaux en 2017 lorsqu'elle a obtenu l'agrément CAF centre social. Cette double affiliation lui permet de bénéficier d'un accompagnement conséquent dans l'exercice de ses missions ainsi que de bénéficier d'un réseau pour enrichir son projet.

Les principaux axes de son projet social 2020-2024 sont :

- L'animation de la vie locale
- Le développement de services aux habitants
- Le développement du pouvoir d'agir
- Le soutien à la fonction parentale
- L'accueil et l'information généraliste

+ d'info : www.famillesrurales.org/hauterives

Finalité du poste

- Piloter la conduite du projet d'animation globale de l'association et ses différentes étapes : (Élaboration du projet social et du projet associatif, mise en œuvre, suivi et évaluation). Projet Social qui aura été renouvelé en 2023.
- Etablir et mettre en œuvre le plan de communication de l'association
- Favoriser la participation et le pouvoir d'agir des habitants, adhérents, usagers et le travail associé avec les professionnels

Dans le cadre du mandat qui lui est fixé par le conseil d'administration, le/la directeur/trice :

- **Est le garant de la conception, du pilotage, de la mise en œuvre et de l'évaluation du projet associatif** dans le cadre de ses valeurs tant sur les méthodes de mise en œuvre que sur le contenu des actions menées ;
- **Pilote avec l'instance de gouvernance, la démarche politique (CA, Bureau, Commissions, Coopération) et stratégique**. A ce titre, la direction doit être capable de :
  - Animer la vie associative et soutenir la gouvernance de l'association
  - Organiser les circuits et les modes de communication (internes et externes)
  - Appréhender des logiques d'innovation sociale et de développement de l'ESS
- **Assure la gestion administrative, financière et les ressources humaines**. A ce titre, la direction doit être capable de :
  - Assurer la bonne gestion et la prospective financière de l'association
  - Préparer le budget prévisionnel, s'assurer de la bonne exécution et du suivi financier
  - S'assurer de la conformité des projets

- Analyser les comptes et le bilan ; Maitriser la comptabilité analytique
- Maîtriser les indicateurs de gestion : tableaux de bord de suivi des financements, plan de trésorerie, ratios et soldes intermédiaires de gestion courante…
- Rechercher des financements dans le cadre des politiques contractuelles et des différents dispositifs des politiques locales
- Assurer le développement et la pérennisation des capacités financières de l'association en cohérence avec les ambitions du projet social

  ⇨ Assurer le management des équipes et la fonction RH

- Savoir se positionner en qualité de représentant de l'employeur
- Maîtriser le droit du travail et la législation (contrat de travail, éléments de paies, documents de fin de contrat, DUERP…)
- Manager une équipe : Organiser les réunions de service, animer la transversalité entre les professionnels, mettre en place des délégations ; Etablir le plan de formation dans le cadre de la GPEC, réaliser les entretiens professionnels et annuels d'évaluation…

  ⇨ Gérer l'équipement du bâtiment d'accueil de la structure (réglementation, sécurité…)

Mobilise l'ensemble des acteurs et des partenaires du territoire pour contribuer «au vivre ensemble » en favorisant une dynamique collective et coopérative du projet. A ce titre, la direction doit être capable de :

⇨ Créer, renforcer et développer les partenariats avec l'ensemble des acteurs du territoire
⇨ Réaliser une analyse stratégique
⇨ Développer une coopération complémentaire à la conduite du projet.

Qualifications et expériences nécessaires :

- Diplôme de niveau 6 (anciennement niveau 2) minimum de type DEIS, CAFERUIS, DESPEPS (carrières sociales, animation sociale, développement local, ingénierie sociale)
- Une expérience sur un poste similaire est attendue. Une expérience en Direction de Centre Social est un plus.
- Maîtrise d'un budget (suivi budgétaire, prévisionnel…) et montage de demandes de financements
- Expérience réussie dans le montage et la conduite de projets sociaux et bonne connaissance des dispositifs en vigueur
- Capacités managériales à fédérer et à accompagner une équipe autour d'un projet partagé
- Bon relationnel, capacité de travail en équipe, développement des partenariats
- Capacité rédactionnelle et de communication
- Bonne maîtrise des outils informatiques

Conditions et rémunérations :

✓ CDI Temps plein (horaires en soirée ou WE selon les besoins)
✓ Statut cadre – Forfait jours annuels
✓ Salaire annuel brut : entre 34 000 € et 40000 € selon profil –
✓ Convention collective Familles Rurales
✓ Prise de poste souhaitée : Fin 2023/début 2024

Date limite de dépôt des candidatures au 16 octobre 2023 au 1 square Ferdinand Cheval 26390 HAUTERIVES ou par mail au président francois.charrin1@gmail.com (copie à la directrice relaisfamilles26390@outlook.fr) Passage des entretiens le Mercredi 18 octobre.